



Athlétisme Calade Val de Saône

Athle.acvs@free.fr
<http://athle-acvs.fr>



Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche S/Saône
Tél : 04-74-62-94-14
Portable 06-63-37-20-03



à conserver

INSCRIPTIONS SAISON 2018 – 2019

Tarif annuel des cotisations :

Licence Compétition toutes catégories	215 €
Licence Running (Adultes)	143 €

• Années de naissance des catégories :	<u>Au 01/09/18</u>	<u>Au 01/11/18</u>
École d'Athlétisme	2009 et après	2010 et après
Poussins	2007 et 2008	2008 et 2009
Benjamins	2005 et 2006	2006 et 2007
Minimes	2003 et 2004	2004 et 2005
Cadets	2001 et 2002	2002 et 2003
Juniors	1999 et 2000	2000 et 2001
Espoirs	1996 à 1998	1997 à 1999
Séniors	1979 à 1995	1980 à 1996
Masters	1978 et avant	1979 et avant

- Cette cotisation inclut une assurance Individuelle Accidents et Assistance couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme.
- Les règlements à l'aide de la carte « Pass'Région » (**il est impératif qu'elle soit validée par le lycée ou le Centre de formation**). 30€ sont déductibles **immédiatement** du prix de la cotisation.
- Pour une même famille, à partir de la 3^{ème} adhésion, la cotisation **la moins chère** sera à ½ tarif.
- **Faites un don et vous ferez des économies sur votre adhésion** : lire attentivement les documents joints concernant les "Dons aux Associations" (en fin de dossier).

• *Concernant le règlement de l'adhésion :*

Si tu le souhaites, il est possible de régler en **3 fois maximum sur 3 mois consécutifs** (par chèques bancaires libellés **au nom de l'EA Villefranche**, signés et datés du jour de la remise de l'adhésion (exemple : remis en banque en Septembre – Octobre et Novembre) et uniquement les coupons sports ANCV à concurrence de 100€ par adhérent et par saison athlétique.

Le Bureau

Renseignements :

- Site internet : <http://athle-acvs.fr> – Adresse Mail : Athle.acvs@free.fr
- Secrétariat (répondeur) 04.74.62.94.14 – Portable : 06.63.37.20.03.
- Permanences : Mardi et Jeudi au bureau du stade Jean Lemouton (à l'arrière de la tribune) de 18h à 19h30 (en Septembre et Octobre).

Réservé Club :	date	Siffa le			
Le club recherche des bénévoles pour aider pendant les compétitions de vos enfants Pas de qualifications particulières demandées, juste un peu de votre temps. Faite-le nous savoir lors de l'inscription, MERCI DE VOTRE AIDE					

INSCRIPTION EAV, SAISON 2018 – 2019

NOM : _____ PRENOM : _____ SEXE _____ CATEGORIE : _____

Établissement scolaire : _____ Profession (ou celle des parents) _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ NATIONALITE : _____ TEL. ☎ : _____

E-MAIL (Écrire en majuscules SVP) : _____

ADRESSE : _____ PORTABLE 📱 : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ Taille Maillot _____

DATE CERTIFICAT MEDICAL : ____ / ____ / _____ N° de LICENCE : _____

Ancien numéro si déjà licencié dans un autre club :

Règlement PASS'Région N : _____ (joindre photocopie)

LIEU d'ENTRAINEMENT : VILLEFRANCHE * BELLEVILLE * ANSE * * Rayer la mention inutile

PIECES A JOINDRE :

- * Un certificat médical portant la mention "**non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**" datant de moins de **6 mois** – voir page 3
- * Une copie de carte d'identité ou de livret de famille
- * Une attestation de responsabilité civile vie privée
- * Un chèque correspondant au montant de la cotisation **à l'ordre de l'EAV** :
 - Pour une inscription en licence "**Compétition**" (EA à VE) :
 - Pour une inscription en licence "**Running adulte**" :



215,00€
143,00€

Le dossier complet est à rendre au secrétariat du stade les jours de permanences (les mardi et jeudi 18h à 19h30) derrière la tribune.

Tout dossier incomplet sera refusé

Adhésion à remettre au secrétariat du Stade Le Mouton (sauf pour Belleville et Anse).

AUTORISATIONS :

- J'autorise l'Entente Athlétique de Villefranche à prendre toutes dispositions d'ordre médical, en cas de nécessité.
- J'autorise les cadres du club, les athlètes et parents d'athlètes à transporter mon enfant sur les lieux d'entraînement ou de compétition.
- J'abandonne mes droits à l'image et autorise l'EAV à les utiliser dans toutes les communications internes ou externes du club à des fins non commerciales.
- Je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur ma fiche individuelle, conformément à la loi Informatique et Liberté.

Je soussigné(e), _____ déclare avoir pris connaissance de la charte sportive et les extraits des statuts et du règlement intérieur de l'Entente Athlétique de Villefranche sur <http://athle-acvs.fr> – Le club - Infos Adhésion

Fait à Villefranche, le :

Signature de l'athlète:

Signature des parents :

CERTIFICAT MEDICAL

[à retourner](#)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de :

* - **l'Athlétisme en compétition ou l'Athlé Running**

* - **la Marche Nordique ou à la Condition Physique.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'Autorisation d'Usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet & Signature du médecin

*** Merci de bien vouloir cocher la discipline choisie.**

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de six mois au moment de la demande de création ou de renouvellement.



Athlétisme Calade Val de Saône

Athle.acvs@free.fr
<http://athle-acvs.fr>



Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche S/Saône
Tél : 04-74-62-94-14
Portable 06-63-37-20-03



Dons aux Associations - CERFA 11580*03 Article 200 du Code Générale des Impôts (CGI)

L'administration fiscale autorise les adhérents, ou toutes personnes, à faire un don à une association sportive avec la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la valeur du don.

Dans ce cas, elle autorise l'association receveuse à accorder une réduction du prix de la cotisation à hauteur de 25 %, plafonnée à 60 €.

Exemple :

Pour un adhérent devant payer une cotisation de 295 € (prix d'une adhésion CAS) et faisant un don de 150 € la somme versée à l'association sera :

1 ^{er} chèque : cotisation :	235 €	(295 - (25% de 295 = 73,75) plafonné à 60 €)
2 ^e chèque : don :	150 €	
soit au total :	385 €	

Lors de sa déclaration d'impôts sur le revenu de l'année en cours, l'adhérent notera un don à association de 150 €. Il lui sera alors accordé une réduction d'impôt de 99 € (66 % de 150).

Au final, son adhésion lui reviendra à : 385 - 99 = **286 €**, soit **un gain global de 9 € pour lui et une recette supplémentaire de 90 € (385 - 295) pour l'association.**

Ces recettes supplémentaires vont permettre à votre club :

- 1 – d'optimiser la structure d'encadrement des athlètes (Formation des animateurs et des entraîneurs)
- 2 – de permettre et de favoriser les déplacements en compétition de nos athlètes (chp régionaux et nationaux)
- 3 – de pouvoir maintenir les emplois des salariés du club.

	1 ^{er} chèque			2 ^e chèque			
Type Lic	Si vous faites un Don de	Le club vous fait un Réduction de	Prix licence original	Vous payez donc l'adhésion à	Votre Réduction d'impôts est de	Soit un coût Total adhérent	Soit Bénéfice adhérent
Santé Loisir	150,00 €	60,00 €	295,00 €	235,00 €	99,00 €	286,00 €	9,00 €
Compétition	135,00 €	53,00 €	215,00 €	162,00 €	89,10 €	207,90 €	7,10 €
Renouvellement Santé loisirs	150,00 €	60,00 €	266,00 €	206,00 €	99,00 €	257,00 €	9,00 €
Renouvellement Santé loisirs 5 ans	150,00 €	59,00 €	239,00 €	180,00 €	99,00 €	231,00 €	8,00 €
Renouvellement Compétition	100,00 €	40,00 €	160,00 €	120,00 €	66,00 €	154,00 €	6,00 €
Hors Stade	90,00 €	35,00 €	143,00 €	108,00 €	59,40 €	138,60 €	4,40 €

Merci de votre aide.
Le Bureau de l'EAV.

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination : Entente Athlétique de Villefranche

Adresse :

N° 43 Rue Mirabeau - Stade Jean Lemouton

Code postal 69400 Commune VILLEFRANCHE S/Saône

Objet : La pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du 10/03/1969, publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du .../.../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom :

Prénoms :

.....

Adresse :

.....

Code postal **Commune**

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :/...../.....

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../.....